

INFORMATION TARIFAIRES

FRAIS OBLIGATOIRES	Collège	LEGT	Lycée Professionnel	B.T.S
CONTRIBUTION FAMILIALE	1 020,00 €	1 020,00 €	770,00 €	1 630,00 €
Total annuel	1 020,00 €	1 020,00 €	770,00 €	1 630,00 €

PRESTATIONS PARASCOLAIRES et ADHESIONS VOLONTAIRES communs aux unités pédagogiques	Tarifs								
Montant annuel de la demi-pension facturé en septembre et régularisé en juin au tarif unitaire de 7,44 € pour une absence prolongée d'une durée minimale d'1 semaine	<table border="0"> <tr> <td>Forfait 4 jours / semaine</td> <td>990,00 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait 3 jours / semaine</td> <td>742,50 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait 2 jours / semaine</td> <td>495,00 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait 1 jour / semaine</td> <td>247,50 €</td> </tr> </table>	Forfait 4 jours / semaine	990,00 €	Forfait 3 jours / semaine	742,50 €	Forfait 2 jours / semaine	495,00 €	Forfait 1 jour / semaine	247,50 €
Forfait 4 jours / semaine	990,00 €								
Forfait 3 jours / semaine	742,50 €								
Forfait 2 jours / semaine	495,00 €								
Forfait 1 jour / semaine	247,50 €								
Carnet de 5 tickets de repas occasionnel à payer par chèque à la Vie Scolaire	42,50 €								
Location annuelle de casier à réserver en septembre. Les modalités seront précisées sur Ecole Directe	15,00 €								
Cotisation volontaire A.P.E.L. : à titre indicatif, cotisation 2025-2026	26,00 €								

La facturation annuelle établie en septembre est payable soit :

- En 10 fois du 08/10/2025 au 08/07/2026 **par prélèvements bancaires** (Le mandat de prélèvement ci-joint est à remplir, signer et à compléter d'un RIB : il sera valable tout le temps de la scolarisation)
- En 3 fois au 08/10/2025, 08/01/2026 et 08/04/2026 **par carte bancaire sur Ecole Directe, chèque ou espèces**
- En 1 fois au 08/10/2025 **par carte bancaire sur Ecole Directe, chèque ou espèces (selon montant)**

Le montant des bourses nationales du collège et du lycée peut venir en déduction de la demi-pension par procuration demandée et renouvelée chaque année.